

**RESEAU DES MEDIATHEQUES DU VAL D'EUROPE
POLITIQUE DOCUMENTAIRE : DOCUMENT 1**

**PRINCIPES D'ACQUISITION
DES COLLECTIONS DES MEDIATHEQUES
DU SYNDICAT D'AGGLOMERATION
NOUVELLE DU VAL D'EUROPE**

2000-2007

SOMMAIRE

I – CONTEXTE GENERAL.....	7
1.1 – Les Missions des médiathèques	9
1.2 – Le Réseau de médiathèques	9
1.2.1 – Les médiathèques de proximité	
1.2.2 – La médiathèque du Val d’Europe	
1.2.3 – L’environnement informatique du réseau	
1.3 – Le Public	11
1.3.1 – Le public du secteur	
1.3.2 – Un public plus large pour la médiathèque du Val d’Europe	
1.4 – L’Environnement socio-économique	12
1.4.1 – L’expansion économique	
1.4.2 – La vie associative, culturelle et sportive	
1.4.3 – Le pôle universitaire de Marne-la-Vallée	
II – LES PRINCIPES D’ACQUISITION DES COLLECTIONS.....	15
2.1 – Des collections tous supports	17
2.1.1 – Principes et critères généraux de sélection	
2.1.2 – Les outils de sélection	
2.1.3 – Application des principes et critères énoncés	
2.1.4 – Les fonds musicaux	
2.1.5 – Les collections de vidéos et DVD vidéos	
2.2 – Les Fonds thématiques.....	35
2.2.1 – L’album d’images à Chessy	
2.2.2 – La musique à Magny le Hongre	
2.2.3 – La peinture à Serris	
2.2.4 – Le cinéma à Bailly-Romainvilliers	
2.3 – Les Collections de référence et les outils de formation et d’autoformation.....	39
2.3.1 – Principes généraux de fonctionnement	
2.3.2 – La salle de travail et de consultation	
2.3.3 – La médiathèque d’apprentissage	
III – DESHERBAGE DES COLLECTIONS DU RESEAU DE MEDIATHEQUES	51
3.1 – Définition du désherbage.....	53
3.1.1 – Pourquoi désherber ?	
3.1.2 – Quand désherber ?	
3.1.3 – Comment désherber ? : la méthode IOUPI	

3.2 – Applications concrètes	55
3.2.1 – Les fictions	
3.2.2 – Les documentaires	
IV – LES COLLECTIONS DE PERIODIQUES	59
4.1 – Sélection et acquisition des périodiques.....	61
4.1.1 – Avant-propos sur les périodiques	
4.1.2 – Principes généraux pour l’acquisition des périodiques	
4.2 – Conservation et désherbage.....	66
4.2.1 – Conservation	
4.2.2 – Désherbage et mise en réserve	

Ce texte d'orientation est le travail collectif des bibliothécaires du réseau de lecture publique du Val d'Europe.

Il est :

- *un document d'information à l'attention des membres de notre collectivité notamment les élus du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe*
- *un outil de travail à l'attention des professionnels des médiathèques du réseau*

Il sera complété par un deuxième document « Le plan de développement des collections » (en cours de réalisation) qui encadrera le développement et l'enrichissement des fonds en respectant les grands équilibres des collections et les spécificités de chaque site tout en répondant aux attentes des publics.

I – CONTEXTE GENERAL

1.1 – LES MISSIONS DES MEDIATHEQUES

« La médiathèque est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et l'activité culturelle de la population » (Article 1 du règlement).

→ La médiathèque applique les grands principes d'un **service public** : continuité, adaptabilité, égalité et neutralité.

→ **L'information** : favoriser l'accès aux outils, ouvrages, annuaires, répertoires, codes etc. permettant de trouver les réponses aux demandes de la vie quotidienne et pratique dans les domaines juridiques, administratifs, institutionnels, médico-sociaux ...

→ **L'éducation permanente** : favoriser la formation et l'autoformation dans tous les domaines de la connaissance. Faciliter la recherche documentaire d'un public scolaire, étudiant et enseignant. Participer à la formation permanente en offrant les connaissances les plus récentes.

→ **L'activité culturelle** : lieu de ressources du patrimoine littéraire, artistique, scientifique et technique, la médiathèque propose les œuvres fondatrices de la mémoire commune : littérature classique, essais et textes essentiels choisis dans une démarche encyclopédique.

→ **Les loisirs** : le fonds documentaire doit refléter les activités de loisirs, culturelles, sportives et artistiques de la population. La médiathèque est un espace de rencontres, d'échanges et de convivialité.

1.2 – LE RESEAU DE MEDIATHEQUES

Il est essentiel de rappeler la « philosophie » du réseau de lecture publique du Val d'Europe : le choix d'un **ancrage communal** pour les médiathèques de proximité et la volonté d'un **lien** intercommunal fort concrétisé par la médiathèque tête de réseau située dans le Centre Urbain (médiathèque du Val d'Europe) et la création de fonds thématiques au sein des médiathèques de commune.

1.2.1 – Les médiathèques de proximité

Notre objectif est de donner toute sa force à la médiathèque communale : proximité, identité et d'élargir l'offre documentaire en concevant des projets complémentaires.

Chaque médiathèque est dotée d'un fonds de base : le « **noyau dur** » de la collection pratiquement identique, enrichi de fonds complémentaires également entre eux.

Par « noyau dur » de la collection, nous entendons un fonds de base rassemblant les textes et œuvres essentiels :

- les ouvrages de référence,
- les textes classiques, fondateurs dans le domaine,
- les ouvrages qui font le point sur le sujet,
- les documents à la critique unanime.

Les équipements ont une superficie de 500 à 700 m² et une capacité maximum de 15 à 20 000 documents. Nous sommes tenus de faire des choix rigoureux : 10 à 12 000 documents à l'ouverture autorisant une montée en charge sur 5 ans de la collection.

1.2.2 – La médiathèque du Val d'Europe

Le Val d'Europe constitue un enjeu majeur pour l'avenir de Marne-la-Vallée puisqu'il est destiné à devenir un des principaux centres urbains de l'Est francilien.

Dans ce contexte, la présence d'un équipement culturel tel que la médiathèque du Val d'Europe a une double vocation :

- compléter l'offre du réseau de lecture publique du Val d'Europe, riche de 5 médiathèques de proximité situées au cœur des cinq communes : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre et Serris.
- rééquilibrer le déficit en médiathèques à l'Est de la région Ile de France.

Avec ses 3 600 m², elle se situe entre la station du RER et l'entrée du centre commercial du Val d'Europe, en face du pôle universitaire, Place d'Ariane à Serris. Sa capacité maximum est évaluée à 60 000 documents.

Médiathèque de proximité pour les habitants du quartier du centre urbain, cette médiathèque doit également jouer un rôle de centre de ressources pour l'ensemble du réseau et plus largement, pour l'ensemble de Marne-la-Vallée et de l'Est parisien.

1.2.3 - L'environnement informatique du réseau

La troisième phase d'informatisation du réseau consiste à décliner les objectifs programmatiques de la médiathèque du Val d'Europe :

- large ouverture des services à distance via Internet, à destination d'un public non moins large, pouvant dépasser la zone des communes du secteur IV de Marne-la-Vallée,
- développement des services personnalisés à valeur ajoutée (panier du lecteur, abonnement à des listes thématiques...),
- développement de l'offre en matière de collections électroniques : documents électroniques natifs ou numérisés, ressources du Web,
- valorisation de la scénographie des collections.

Les médiathèques du Val d'Europe sont dotées progressivement d'un véritable Système d'Information Documentaire (SID), autour de la mise en œuvre d'un portail Internet / Intranet couplé d'une part à un système de gestion électronique de documents (GED) et d'autre part au système de gestion actuel (ORPHEE) qui est étendu.

Ce portail permet de proposer à une population élargie une offre documentaire très complète sous forme d'une médiathèque virtuelle qui permet la recherche fédérée sur le catalogue des médiathèques et sur une sélection de ressources électroniques intégrées à la GED, ainsi qu'un grand nombre d'autres services plus personnalisés. Ces nouveaux services peuvent amener des non lecteurs internautes à fréquenter ensuite les médiathèques, ou permettre de développer un nouvel usage : la « fréquentation virtuelle ».

Ce nouvel environnement informatique offre donc une multiplicité de nouvelles possibilités d'offre documentaire, avec un système de gestion et d'accès accessible au plus grand nombre et à distance. C'est donc l'ensemble de la politique documentaire du réseau de médiathèques qui va être influencée par la mise en place de ce nouvel outil.

1.3 – LE PUBLIC

1.3.1 - Le public du secteur

Actuellement, il s'agit d'une population jeune composée d'un fort taux d'actifs :

- 87,6 % de la population se situe dans la tranche d'âges 0-39 ans,
- le nombre moyen d'actifs par ménage est de 1,65,
- les professions intermédiaires et employés sont fortement représentées : 61,3 %,
- les professions libérales et cadres supérieurs atteignent 18,3 %.

Nous savons par les enquêtes successives initiées par le Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français, que ce sont ces tranches d'âges et ces catégories professionnelles qui fréquentent majoritairement les médiathèques.

Cependant, il est difficile de déterminer précisément les spécificités de la population, dans la mesure où la population globale de l'ensemble du réseau va passer de 17 000 à 40 000 habitants en quelques années ; et si un certain nombre de structures ont déjà été mises en place dans les communes pour accompagner cet accroissement démographique, les années à venir vont entraîner une nouvelle évolution du secteur. On ne saurait donc envisager une politique documentaire sans tenir compte de ces modifications sur le long terme, qui nécessiteront des adaptations le moment venu.

1.3.2 – Un public plus large pour la médiathèque du Val d’Europe

En raison de l’environnement économique particulièrement dynamique sur le secteur, la médiathèque du Val d’Europe va toucher un public très éclectique, dont les besoins et les usages en matière de culture et de lecture publique peuvent être plus hétérogènes que ce qu’on a l’habitude de voir traditionnellement dans les communes :

- habitants des communes désirant une offre plus large,
- habitants du quartier Val d’Europe,
- étudiants de l’Université,
- clients du Centre commercial,
- cast members de Disney,
- touristes et visiteurs du Val d’Europe,
- habitants des communes limitrophes,
- plus largement, habitants de l’ensemble du secteur de Marne-la-Vallée,
- personnes consultant le portail Internet du réseau de médiathèques.

Tous ces publics doivent trouver de quoi satisfaire leurs demandes, qu’elles soient d’ordre informatif, éducatif, culturel ou de loisirs. Ces différents publics ne doivent pas se gêner, et risquer de s’exclure les uns les autres.

Ainsi, si la médiathèque du Val d’Europe se doit d’être avant tout une médiathèque accessible à toutes et à tous, adultes et jeunes, avec des collections aussi bien pour les tout-petits que pour les plus grands, complémentaires des médiathèques de proximité, elle se doit également d’innover dans sa conception et de développer d’autres services pour répondre à la demande d’une population qui va exprimer de nouveaux besoins.

1.4 – L’ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

1.4.1 – L’expansion économique

Avec la présence des parcs Disneyland Resort Paris et Walt Disney Studios, un réseau de communication multimodal en plein expansion (TGV, RER, autoroute), la présence du Centre commercial Val d’Europe, le développement du parc urbain, et des équipements publics tels qu’écoles, crèches, collèges, le développement du pôle universitaire du Val d’Europe, l’importance du tourisme et l’implantation de nombreuses entreprises sur le secteur, le secteur IV de Marne-la-Vallée est en plein expansion et ce développement économique crée des besoins auxquels les médiathèques de proximité ne peuvent à elles seules répondre, en raison de la limitation en nombre de leur collection.

La médiathèque du Val d’Europe doit donc pouvoir satisfaire les demandes de « deuxième niveau ».

1.4.2 – La vie associative, culturelle et sportive

Par ailleurs, il est important de tenir compte de la vie associative, culturelle et sportive au sein des différentes communes, afin de soutenir et enrichir les activités des habitants. Les associations présentes sur une commune sont en évolution constante, et sont révélatrices des centres d'intérêt du public du secteur.

1.4.3 - Le pôle universitaire de Marne-la-Vallée

Le développement de l'Université de Marne-la-Vallée a conduit à la création d'un second pôle universitaire sur le Val d'Europe en 2002. Ce pôle, intégré à la ville, constitue un vecteur essentiel de l'équilibre social et culturel du centre urbain, dans lequel il se situe. La présence des locaux de l'Université juste en face de la médiathèque du Val d'Europe est un facteur très important à considérer, d'autant que l'offre documentaire destinée aux étudiants, des différentes filières enseignées sur ce site, reste encore assez limitée. La médiathèque du Val d'Europe se doit donc de pallier à ce manque en proposant dans les matières étudiées des ouvrages de fonds pour des étudiants de premier cycle universitaire au moins, ainsi qu'un espace de travail et d'étude.

II – LES PRINCIPES D'ACQUISITION DES COLLECTIONS

2.1 – DES COLLECTIONS TOUS SUPPORTS

2.1.1 - Principes et critères généraux de sélection

→ **Principes** : encyclopédisme et approche critique s'appuyant sur des argumentations contradictoires reflétant la diversité des opinions.

→ **Critères éthiques** : le respect de l'article 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1948 qui condamne « **l'incitation à la guerre, l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse ou toute forme de discrimination, d'hostilité ou de violence** ».

→ **Critères d'analyse**, pour l'ensemble des documents, établis en tenant compte du contexte général et des objectifs des médiathèques :

- **notion d'autorité** : de l'auteur, des auteurs secondaires (préfacier, directeur, illustrateur), de l'éditeur, de la collection.
 - **niveau d'accessibilité** pour les usagers adultes et enfants
 - documents de base : amateurs débutants
 - vulgarisation : amateurs confirmés
 - vulgarisation de bon niveau : lycéens, étudiants, 1^{er} cycle universitaire
- Médiathèque du Val d'Europe :*
- spécialisation : 2^{ème} et 3^{ème} cycle universitaire, public motivé ou spécialisé
-
- **pertinence** avec le niveau de savoir et d'expérience du public
 - **degré d'obsolescence** du document
 - **critère d'accès** aux ressources du document : index, sommaire, préface, appareil critique
 - **critère d'usage** : prêt et/ou consultation
 - **texte intégral**
 - **coût**
 - **diversité éditoriale**
 - **les ouvrages à caractère événementiel sont évités en raison de leur intérêt limité dans le temps.**

→ **Critères techniques** : est exclu des acquisitions tout livre « interactif » (jeu, test, maquette...) sur lequel le lecteur est incité à participer par écrit sur le support appartenant à la collectivité.

→ **Critères juridiques** : est exclu des collections toute acquisition ne se conformant pas à la directive européenne du 19 novembre 1992 relative au droit de location et de prêt et à certains droits voisins du droit d'auteur dans le domaine de la propriété intellectuelle. [Voir chapitre 2.1.5 : « Les collections de vidéos et de DVD vidéos »]

2.1.2 – Les outils de sélection

En 1998 : 33 658 nouveaux titres ou éditions ont été publiés, en 2004 : 52 231. Pour guider nos choix dans cette importante masse documentaire nous utilisons, **entre autres**, les outils et sources suivants :

Information sur la production éditoriale courante :

- ***Livres Hebdo*** : hebdomadaire d'information des livres, de l'édition, de la librairie et des bibliothèques, contient « les livres de la semaine » qui annonce les nouvelles parutions.
- ***Cédérom ou site Electre*** : base bibliographique de 900 000 ouvrages : possibilité de recherches nombreuses et mise à jour mensuelle ou instantanée (selon le support).

Information et analyse critique sur la production jeunesse :

- ***La Revue des Livres pour enfants*** est indispensable à toute médiathèque pour la jeunesse : informations sur le secteur, présentation des nouveautés, revue de presse professionnelle, articles de fond sur la lecture et la littérature pour la jeunesse.
- ***Livres jeunes aujourd'hui*** propose des informations autour du livre pour la jeunesse, une bibliographie thématique et des analyses de livres, classées par âge et par genre.
- ***Lire au collège*** propose des critiques de livres, un dossier thématique et des articles de réflexion sur tous les sujets relatifs à la lecture au collège
- ***Nous voulons lire*** sélectionne et analyse des ouvrages, publie des enquêtes et articles de fond sur la littérature et l'édition à destination de la jeunesse.
- ***Citrouille*** s'adresse à tous les prescripteurs de livres pour enfants, proposant des interviews et témoignages d'auteurs et d'éditeurs, un dossier sur un thème, des critiques. De nombreuses librairies participent à chaque numéro.
- ***Lire pour comprendre*** réunit des bibliothécaires, enseignants et scientifiques pour étudier la production de livre de vulgarisation scientifique à destination des jeunes.
- ***Les hebdomadaires et revues de la presse d'information générale***
- ***Diverses bibliographies et sélections produites par les professionnels du livre : libraires, bibliothécaires et enseignants.***

Information et analyse critique sur la production adulte :

- ***Magazine littéraire*** : dossier consacré à un écrivain, un thème ou un secteur de l'édition, analyses de parutions récentes dans les domaines du roman, de l'essai...
- ***Lire*** : extraits de nouvelles parutions, romans et documentaires, analyses brèves d'ouvrages parus dans le mois.

- ***Le Bulletin critique du livre français*** : bibliographie analytique et critique. Les analyses classées par grandes disciplines précisent le public concerné.
- ***Le Matricule des Anges*** : propose d'autres auteurs, d'autres textes que ceux qui sont poussés par les médias, analyse des parutions récentes dans les divers genres littéraires, présentations d'auteurs et d'éditeurs peu connus du grand public.
- ***Le Monde des livres***
- ***Le Figaro littéraire***
- ***Le Libération des livres***
- ***Les mensuels, hebdomadaires et revues d'informations générales et spécialisés sont consultés et dépouillés régulièrement.***
- ***Les bibliographies et sélections proposées par les spécialistes du sujet.***

✚ Information et analyse critique sur la production des documents sonores et partitions :

→ Revues spécialisées

- ***Les Inrockuptibles*** : hebdomadaire consacré à la culture rock. Rock, Electro, Rap y sont chroniqués et critiqués, ainsi que brièvement World, Jazz, Chanson. En fin de magazine on trouve le meilleur best of tout support (bd, dvd, jeux vidéos,... et musique)
- ***Rock and folk*** : mensuel consacré au rock. Des reportages de concerts, des têtes d'affiches faisant l'actualité du moment, « En vedette » consacré aux vieux de la vieille, sont les axes principaux de cette revue. Une discographie critique de cd distribuée en plusieurs parties : disque du mois, pop rock, métal punk, français, rééditions, imports, blues country et aussi des autoproduits. Une sélection DVD : cinéma et musique est aussi consultable.
- ***Rock sound*** : mensuel consacré à la scène rock française et internationale. Se distingue des autres revues en traitant d'un rock plus sauvage, grunge et hard que Rock and folk. Reportages, interviews, dossiers sont proposés ainsi qu'une sélection critique de disques.
- ***Le Monde de la musique*** : mensuel consacré la musique classique dans son ensemble : scènes, festivals, radio, télé, artistes, compositeurs ... mais aussi le son et les cd. Une discographie critique très importante paraît ainsi chaque mois divisée en 4 parties : les cd de A à Z, les interprètes, les anthologies, les DVD.
- ***Diapason*** : mensuel consacré à la musique classique dans son ensemble : spectacles, festivals, artistes, compositeurs, les instruments de musique (comparatif), le son et les cd. Une discographie critique très importante paraît ainsi chaque mois (200 cd) divisée en 4 parties : les cd de A à Z, les récitals, le coin du collectionneur, les DVD.
- ***Jazzman*** : mensuel consacré au Jazz. Ce titre a été repris par le Monde de la Musique. Il a gagné une clarté qu'il ne possédait pas. On y trouve des articles sur les scènes, les artistes, des interviews, des enquêtes... En fin de revue une discographie critique de cd et de dvd.

- **Jazz Magazine** : mensuel historique sur le jazz. Interviews, reportages, dossiers, forment l'ossature de ce magazine indispensable et subventionné à fond perdu par Daniel Filipacchi. Une discographie sélective appelée « Disques d'émoi » est proposée complétée par une partie DVD et livres.
- **Soul Bag** : mensuel voué aux musiques noires US historiques : blues, rythmn & blues, soul, gospel, zydeco (photos en noir et blanc). Revue qui peut paraître passéiste car écartant les nouvelles formes d'expressions musicales, mais relate avec foi la production toujours foisonnante de ce courant musical. Reportages, interviews, récits de concerts sont la trame de ce magazine. Une discographie critique est proposée.
- **Vibrations** : mensuel consacré aux musiques noires US et apparentées (rap, reggae). Reportages et interview composent l'essentiel de ce magazine. En fin de revue on trouve une partie ECOOUTER divisée en sous parties et consacrée aux disques, rééditions, DVD, live et agenda.
- **Chorus** : trimestriel consacré à la chanson sous toutes ces formes et notamment à la chanson d'auteur. Cette revue a une vénération pour les fameux A.C.I. : Brel, Brassens, Ferré etc ... et cultive une image militante pour la vraie chanson : celle que l'interprète peut chanter tout de suite et n'importe où. Une discographie critique est proposée.
- **Keyboards recording (home studio)** : magazine dédié au son, à la technique, aux claviers, à la pédagogie et aux nouvelles ressources numériques. Il contient aussi une discographie critique de disques, de DVD et de livres.

→Autres revues non spécialisées

- **Télérama** : hebdomadaire bien connu qui recèle au sein de ses pages un choix de disques intéressants car ouvert à toutes tendances. En effet ce magazine est le seul à proposer l'actualité musicale protéiforme, on y trouve tour à tour : rock, classique, chanson, trad ...
- **Phosphore** : mensuel créé en direction des ados. Une partie musique est consacrée aux tendances actuelles.
- **Okapi** : bimensuel dévolu aux préados. Une partie musique signale et informe sur les chanteurs ou groupes du moment.
- **Ecole des parents** : bimestriel où l'on trouve une discographie critique et large des disques pour enfants.
- **Je bouquine** : ce mensuel est l'une des rares revues pour enfants où l'on peut lire des critiques de disques pour enfants.

🚩 Information et analyse critique sur la production des vidéos et DVD vidéos :

→Annuaire rétrospectifs :

- **Collection "L'Année du cinéma"** : Annuaire illustré présentant chaque année l'ensemble de la saison cinématographique.
- **Collection "L'Annuel du cinéma"** : Répertoire tous les films sortis en France l'année précédente avec, pour chaque film, une fiche descriptive détaillée.

→ Revues critiques généralistes :

- **Positif**: Revue mensuelle de référence couvrant l'ensemble de l'actualité cinématographique à travers de nombreux entretiens, critiques de films et dossiers thématiques.
- **Cahiers du cinéma** : Avec Positif, l'autre revue mensuelle de référence en matière de cinéphilie, constituée de d'articles théoriques ou techniques sur le cinéma, de dossiers consacrés à des cinéastes, de rétrospectives, ainsi que d'un cahier critique.
- **Studio magazine** : Mensuel de cinéma généraliste consacrant une part importante à l'actualité des sorties de films en DVD.
- **Première** : Revue mensuelle proposant une rubrique consacrée aux sorties de films en DVD.

→ Revues spécialisées :

- **Images documentaires** : Publiée par l'association Images en bibliothèques, cette revue de réflexion sur le cinéma documentaire présente de nombreuses analyses de films; chaque numéro étant généralement axé sur un réalisateur ou une thématique particulière.
- **0 de conduite** : Revue trimestrielle publiée par l'Union Française du Film pour l'Enfance, elle constitue un outil précieux pour la connaissance de la production cinématographique à destination du jeune public.

→ Sites Internet :

- **Site du CNC (Centre National de la Cinématographie)** : Le site propose l'accès au catalogue "Images de la culture" répertoriant plus de 2500 films documentaires destinés aux organismes culturels. Le CNC publie également une revue papier « Images de la culture » constituée de dossiers thématiques approfondis. <http://www.cnc.fr/idc/>
- **Site de la BPI** : Le site permet l'accès au catalogue de la Direction du Livre et de la Lecture répertoriant une sélection de films documentaires dont les droits ont été négociés pour la consultation sur place et le prêt dans les bibliothèques. <http://www.bpi.fr>
- **Site de la Maison du documentaire de Lussas** : pose une base de données de plus de 7000 films documentaires dont la plupart ont été diffusés au cours du festival annuel du documentaire de Lussas avec un accès à des fiches descriptives très complètes. <http://www.lussasdoc.com>
- **Site de l'ADAV (Ateliers de Diffusion Audiovisuelle)** : A travers les rubriques « Nouveautés du mois » et « Adavevenement », le site propose des analyses détaillées de films : fiches techniques et artistiques, critiques, extraits de presse, sélection de rééditions remarquables, suggestions de programmation et d'animation par le biais de listes thématiques. L'ADAV publie également la revue mensuelle « Le Cahier Vidéothèque » consacrée aux coups de cœur de l'association.
- **Site de la Médiathèque des Trois Mondes** : Site consacré au cinéma africain, latino-américain et asiatique. <http://www.cine3mondes.fr>

- ***dvdfr.com*** : Base de données qui recense l'ensemble des DVD de zone 2 sortis en France. Le site propose un panorama complet de l'actualité du secteur, des analyses critiques, ainsi qu'un descriptif technique spécifique aux éditions (formats, bonus, défauts constatés...) <http://www.dvdfr.com>
- ***DVDclassik.com*** : Site spécialisé dans l'analyse de l'édition vidéo de films antérieurs à 1980, il permet l'accès à des dossiers d'analyse, des critiques, ainsi qu'à des sélections thématiques. <http://www.dvdclassik.com>
- ***Kidclap*** : Site spécialisé dans le cinéma et l'édition DVD pour la jeunesse. <http://www.kidclap.fr>
- ***Site internet de la Fnac*** : Propose une sélection de coups de cœur DVD classés par genres cinématographiques. <http://www.fnac.com>

✚ Information et analyse critique sur la production des cédéroms :

La production de cédéroms ne cesse de diminuer chaque année. Ce support est fortement concurrencé par la généralisation d'Internet et engendre des coûts de production pour les éditeurs que le prix de vente a beaucoup de mal à compenser. C'est pourquoi les outils d'analyse de ce support sont peu nombreux.

→ Revues et sites spécialisés

- **Sites de vente de cédéroms comme la Fnac, Cultura ou Amazon** : ces sites de vente de produits culturels nous permettent de nous tenir au courant de l'actualité des cédéroms
- ***Guides et dossiers multimédia de la FNAC*** : en version papier ou sur le site, la FNAC nous propose une sélection et une analyse critique des meilleurs cédéroms sur le marché par genre : jeux ou cédéroms ludo-éducatifs
- ***Site Internet Electre*** : la base bibliographique propose désormais en recherche une description des documents électroniques
- ***Site Internet de l'A.D.A.V., Dossiers Nouveautés du mois*** : le site Internet propose une sélection des nouveautés par mois avec un descriptif technique (configuration) et intellectuel
- ***Site Internet de MéliSoft*** : l'abonnement à la newsletter mensuelle propose une sélection des nouveautés du mois de ce fournisseur multimédia
- ***Diverses bibliographies et sélections produites par les professionnels du multimédia*** : la Cité des Sciences et de l'industrie, les médiathèques contenant un E.C.M. (Espace Culturel Multimédia) proposent de temps à autre une sélection de cédéroms en rapport avec leurs animations

→ Revues non spécialisées

- ***La Revue des livres pour enfants*** : cette revue de référence spécialisée jeunesse éditée par la Joie par les Livres sélectionne des cédéroms dans sa rubrique critique des nouveautés

- ***Le Monde de l'Éducation*** : ce mensuel destiné à tous les professionnels de l'Éducation (professeurs, personnels des écoles, étudiants) et aux parents d'élèves présente une sélection des dernières parutions tous supports
- ***Sciences et Avenir*** : la revue de vulgarisation des sciences proposent occasionnellement une sélection de cédéroms scientifiques
- ***Cosinus*** s'adresse aux collégiens. Il présente de façon occasionnelle des cédéroms éducatifs à portée scientifique
- ***Phosphore*** destiné aux lycéens a une rubrique des nouveautés tous supports

Les procédures d'achat des cédéroms sont réglementées par le code de la propriété intellectuelle. Notre fournisseur multimédia se charge de négocier pour nous les droits de consultation sur place et de prêt au public. De ce fait, nous sommes dépendants du choix qui est proposé dans son catalogue et de la volonté des éditeurs à céder ou non les droits de prêt.

2.1.3 – Application des principes et critères énoncés

OUVRAGES DE REFERENCE

→ Contenu :

- encyclopédies générales et atlas,
- histoire et ouvrages thématiques pour chaque domaine de la connaissance,
- dictionnaires des auteurs, des œuvres, des personnages, sigles, langues...
- vocabulaire, lexique,
- encyclopédies thématiques (quand elles existent).

Médiathèque du Val d'Europe :

[Voir chapitre 2.3 : « Les collections de référence et les outils de formation et d'autoformation »]

→ Types de support :

Documents imprimés mais aussi des cédéroms encyclopédiques, des DVD et des accès aux données en ligne par Internet.

→ Critères :

- **trois niveaux** : jeunesse
collège et lycée
universitaire
- **usage exclusif** : consultation permettant un accès permanent à l'information.

Indices Dewey : 800 – romans et contes

→ **Pourcentage de la collection** : 41,5 % (70% adulte et 30% jeunesse)

→ **Contenu** :

Les « incontournables » des auteurs issus de la littérature française et étrangère classique sont acquis pour chaque médiathèque, le reste de l'œuvre est réparti de façon complémentaire.

Pour les auteurs de la production romanesque éditoriale contemporaine courante, on privilégie la diversité des écrivains et des genres : policier, historique, roman vécu, science-fiction pour satisfaire le grand éclectisme des goûts du public.

Ce qui implique que l'intégralité de l'œuvre d'un auteur ne peut être que très rarement acquise.

Médiathèque du Val d'Europe :

Un fonds le plus exhaustif possible de la littérature mondiale classique jusqu'au milieu du 20^e siècle est proposé.

Les ouvrages critiques peuvent atteindre un niveau universitaire.

→ **Types de support** :

Essentiellement des documents imprimés mais sont proposés également des cassettes et/ou CD de livres lus, des ouvrages en grands caractères et quelques cédéroms particulièrement inventifs.

→ **Critères** :

- **choix du texte intégral**
- **diversité éditoriale** : nous sommes attentifs à faire découvrir aux usagers la diversité de l'édition, de l'objet livre : broché, relié, formats divers, exemplaire illustré, collection à 2 € ou luxueuse. On préfère toutefois pour les œuvres classiques une édition résistante.
- **coût** : nous prenons en compte le rapport qualité/prix/espace en acquérant des ouvrages rassemblant plusieurs œuvres en 1 seul volume.
- **étude des œuvres** : dans le souci de répondre plus précisément à la demande des scolaires, les collections sont complétées par des monographies spécialisées et des annales de préparation aux examens.

BANDES DESSINEES

→ **Pourcentage de la collection** : 5,5 % (50% adulte et 50% jeunesse)

→ **Contenu** :

est privilégiée la diversité :

- des genres : humour, western, science-fiction, aventures ...
- des auteurs et scénaristes : panorama des écoles, des styles ...

→ **Critères** :

- toute série « à suivre » est acquise dans son intégralité dans un même lieu,
- à chaque fois que cela est possible, on choisit le format de l'édition originale.

Médiathèque du Val d'Europe :

Le fonds historique, avec les précurseurs de ce genre tels : McKay ou les héros comme les Pieds Nickelés, Superman et Bécassine etc..., fera partie de ses collections.

ALBUMS

→ **Pourcentage de la collection** : 7 %

→ **Contenu** :

L'album est la première initiation « au plaisir de lire ». Il aide à grandir, à appréhender le monde. L'album est aussi le premier livre d'art.

Le choix se fait en tenant compte de l'âge des enfants à partir du bébé lecteur.

Médiathèque du Val d'Europe :

Le fonds doit respecter le fonds thématique de Chessy qui demeure le fonds de référence du réseau [Voir chapitre 2.2.1 : « L'album d'images à Chessy »].

→ **Types de support** :

- différents supports pour le livre : papier, plastique, tissu, livres tactiles ...
- cédéroms
- albums lus et DVD (adaptations cinématographiques)

→ **Critères** :

- qualité esthétique de l'illustration et grande variété de celle-ci
- rapport texte/image
- texte de qualité
- panorama de l'histoire de l'album avec ses auteurs majeurs

LANGUES

Indices Dewey : 400

→ **Pourcentage de la collection** : 2 % (60% adulte et 40% jeunesse)

→ **Contenu** :

- les ouvrages généraux sur la linguistique et l'histoire des langues et de l'écriture
- les outils servant à appréhender la langue française (dictionnaire, grammaire, syntaxe, linguistique etc ...)
- les ouvrages nécessaires à l'acquisition et au perfectionnement des langues étrangères (dictionnaire, grammaire, livre bilingue ...)
- les langues européennes sont privilégiées (anglais, allemand, italien, espagnol, portugais).
- les ouvrages en relation avec les apprentissages scolaires sont proposés, latin, grec etc...

Médiathèque du Val d'Europe :

[Voir le chapitre 2.3.4 : « La médiathèque d'apprentissage : pôle formation aux langues »]

→ **Types de support** :

- imprimés, cédéroms, CD, DVD, sites Internet.

 **SCIENCES HUMAINES**

→ **Pourcentage de la collection** : 21 % (le pourcentage 60% adulte et 40% jeunesse est respecté à chaque fois que cela est possible)

Domaine regroupant les fonds : philosophie, religions, sciences sociales, histoire et géographie. Ces fonds se construisent en complémentarité les uns par rapport aux autres, ils témoignent de l'histoire des idées et s'ouvrent sur les grands débats contemporains.

→ **Répartition de la collection** :

- philosophie, psychologie (Indices Dewey : 100) : 3%
- religions (Indices Dewey 200) : 1%
- sciences sociales (Indices Dewey : 300-650) : 6 %
- histoire et civilisations (Indices Dewey : 900) : 8 %
- géographie et tourisme (Indices Dewey 910) : 3%

→ Contenu :

- philosophie, psychologie et religions :
 - propose les ouvrages fondamentaux nécessaires à l'acquisition des notions essentielles,
 - développement du secteur psychologie en insistant sur les questionnements des jeunes parents : psychologie de l'enfant, de l'adolescent, éducation ...
 - sont exclus des acquisitions les ouvrages pseudo-scientifiques et les publications des sectes.

- sciences sociales :
 - sociologie, ethnologie, comportements, démographie, éducation, mœurs et coutumes :
 - panorama des auteurs essentiels de ces disciplines,
 - l'accent est porté sur les modes de vie et de comportement en relation avec la population du secteur.

 - sciences politiques, économie, travail, droit, administration et problèmes sociaux :
 - textes de base et grands courants économiques, codes, législation,
 - ouvrages d'accompagnement dans certains domaines : mémentos, synthèse, analyse critique, étude de cas ...
 - accent sur les réponses aux interrogations de la vie quotidienne : ouvrages très pratiques, guides, modes d'emploi,
 - sont exclus des fonds de base, tous les ouvrages politiques liés directement aux campagnes électorales.

- histoire, civilisations, géographie et tourisme :
 - domaine très apprécié des lecteurs, bonne production éditoriale en direction du grand public et d'un public cultivé. Avec une réserve toutefois : une édition inégalement répartie selon les périodes historiques ou zones géographiques et très sensible à la pression médiatique,
 - il est tenu compte de l'évolution des travaux des historiens, des divers modes de récits : biographie, mémoires, chronologies, atlas, mémentos, événements, écrits de voyage, guides historiques et touristiques,
 - une importance particulière est accordée à l'histoire de l'Europe et de la France.

→ Types de support :

Les collections d'imprimés sont enrichies de cédéroms documentaires, CD, DVD et d'accès en ligne pour les domaines juridiques, administratifs et sociaux.

→ Critères :

- **notion d'autorité** : édition de référence dans le domaine, notoriété de l'auteur ou des auteurs secondaires
- **niveau d'accessibilité et pertinence avec le niveau de savoir du public** : la production éditoriale en sciences humaines étudiée en 1er et 2ème cycles universitaires est accessible à un « grand » public amateur et curieux de ces disciplines.
- **critères d'accès aux ressources des documents** : maniabilité et facilité de recherche, index, sommaire, chronologie, richesse de l'iconographie.
- **critères d'obsolescence du document** : attention particulière à la permanence de l'information, par exemple un guide historique et touristique est préféré à un guide exclusivement touristique. Les répertoires d'adresses, annuaires, codes etc. sont acquis quelques semaines avant l'ouverture de l'équipement.
- **critères particuliers pour les documents jeunesse** :
 - qualité pédagogique de l'ouvrage : rapport texte/image, lisibilité
 - valeurs véhiculées par le document
 - adéquation contenu/forme matérielle du document/âge de lecture



SCIENCES ET TECHNIQUES

Indices Dewey 500 et 600

→ **Pourcentage de la collection** : 13 % (60% adulte et 40% jeunesse).

→ Contenu :

- les acquisitions dans ce domaine sont liées et limitées par la production éditoriale.
- sciences pures (mathématiques, physique, chimie ...) : peu de production grand public. Sont donc acquis dans ces domaines des ouvrages de vulgarisation et éventuellement des documents de synthèse sur le sujet.
- dans le domaine des sciences de la vie et de la nature, des techniques et de la vie pratique, la production éditoriale est très abondante. Les ouvrages généralistes sont préférés aux monographies.

- santé : ce fonds n'a pas mission d'apporter aux usagers les réponses qui relèvent de la consultation auprès des praticiens, mais :
 - d'apprendre à mieux connaître le fonctionnement du corps humain,
 - de contribuer à la prévention en matière de santé publique,
 - d'aider à comprendre sa maladie et celle des autres,
 - d'être un espace de débats sur les politiques de santé publique : médicaments génériques, sécurité alimentaire, épidémie ...
- l'offre documentaire témoigne des grandes interrogations d'aujourd'hui, des polémiques et questionnements qui agitent le monde scientifique et la société : les manipulations génétiques, l'environnement et l'écologie, les bornes de l'univers...

Médiathèque du Val d'Europe :

Le pôle universitaire de Marne-la-Vallée comprend outre, les formations autour de l'image, une section dédiée à la gestion médicale et une école d'infirmière. Ces données particulières sont prises en compte dans la constitution des collections.

→ Types de support :

Imprimés, cédéroms documentaires, CD (conférences, interviews, émissions radiophoniques...) et DVD.

→ Critères :

- **notion d'autorité** : de l'éditeur, de la collection et de l'auteur
- **niveau d'accessibilité de l'ouvrage** : critères généraux de sélection
- **critère d'accès** : index, lisibilité et qualité de l'iconographie
- **diversité éditoriale** : beaux livres, guides ou carnets de découvertes, livres animés

→ **Pourcentage de la collection :**

Arts : 9 % (60% adulte et 40% jeunesse)

- 710-720-730-740 : 19%

- 700-740-750 : 29%

- 760-770 : 10%

- 780 : 13%

- 790 : 29%

Sports : 1% (60% adulte et 40% jeunesse)

796-797-798-799

→ **Contenu :**

- les arts plastiques et les arts du spectacle :

les collections témoignent de l'histoire des arts et des spectacles des périodes primitives à la période contemporaine, initient le public à leur langage et vocabulaire et proposent des documents de base pour aider aux savoir-faire.

Des monographies sur les artistes, les courants picturaux, musicaux ou cinématographiques favorisent la curiosité du public, lui permettent de constituer son « musée » personnel et de tisser des liens avec les autres domaines de la collection.

Médiathèque du Val d'Europe :

Sont intégrés aux acquisitions les documents accompagnant les disciplines enseignées à l'Université du Val d'Europe. Les bibliographies et leurs mises à jour sont communiquées par les enseignants de l'Université.

Ce domaine se constitue plus que d'autres au fil des ans : coût très élevé des documents, grande production éditoriale ...

- les sports et les loisirs :

Les collections font écho aux pratiques connues de la population : tissu associatif, établissements scolaires.

- la musique : [voir chapitre 2.1.4 « Les fonds musicaux »]

→ **Types de support :**

une collection de cédéroms et de DVD peut compléter de façon pertinente les documents imprimés.

→ Critères :

- **notion d'autorité** de l'auteur, de l'éditeur, de la collection (avec une attention particulière portée à leur réputation en matière de reproduction).
- **niveau d'accessibilité** : équilibre entre la production pour la jeunesse, les beaux-livres et les ouvrages théoriques fondamentaux.
- **coût et diversité éditoriale** : un juste équilibre est trouvé entre les éditions économiques et le souhait de donner à découvrir les ouvrages remarquables qui sont produits dans ces domaines.

2.1.4 - Les fonds musicaux

→ Principes généraux

Il s'agit d'offrir une sélection la plus vaste possible, permettant un éclectisme de bon aloi, une promenade musicale à travers les âges et les lieux en parcourant le monde, en découvrant les modes et principaux courants musicaux, en proposant un éventail de la musique à travers sont histoire.

→ Types de support

L'objectif est de créer une médiathèque musicale multi support. Bien évidemment les documents sonores sont très présents, mais aussi les imprimés (livres et périodiques), les DVD et les cédéroms.

→ Pourcentage de la collection

Pour ce faire, il est nécessaire de proposer une collection particulière équilibrée, en respectant la spécificité du fonds thématique de Magny le Hongre [voir 2.2.2]. Le fonds musical (documents sonores) se divise en 11 grands chapitres qui sont répartis de la façon suivante :

Musiques traditionnelles	16 ;5 %
Musique classique	16 %
Chanson et groupe français	15 %
Rock	12 ,5 %
Jazz	10 %
Musique noire américaine	5%
Musique électronique	5 %
Musique contemporaine	5 %
Divers (bruits, musique fonctionnelle)	5 %
Bandes originales de films	5 %
Musique pour enfants	5 %

→ Les fonds musicaux « découverte » à destination des médiathèques de proximité

Chaque bibliothèque du réseau possède des fonds jeunesse, documentaire, littérature et périodiques ; au même titre que les livres, la musique doit pouvoir jouer un rôle de transversalité au sein du réseau réaffirmant ainsi la **place de l'écoute et de la musique dans nos bibliothèques**.

Ensuite, dans une volonté de **garantir l'éclectisme et l'encyclopédisme** des collections (préoccupation centrée sur l'équilibre et la diversité des collections), il semble nécessaire de proposer aujourd'hui à nos publics des collections de sensibilisation à la musique. Ces collections seraient peu importantes en nombre de documents et ne seraient pas rattachées à un lieu, mais auraient pour objectif de représenter une sélection d'un domaine musical très vaste par ailleurs. Il s'agirait en définitive, d'offrir une **clé d'accès à un genre musical** en permettant une approche cohérente et historique sur ce dernier.

Nous trouverons donc dans chacune des médiathèques de proximité (sauf Magny le Hongre) un fonds musical décomposé comme suit :

- **Des fonds itinérants :**

- **un fonds « A la découverte d'un genre » : 400 disques**

- Ces fonds seront alimentés régulièrement. L'agent responsable des différents genres musicaux (Magny et MVE) aura également la même responsabilité sur les fonds itinérants

- **un fonds « Nouveautés de l'année écoulée » : 100 disques**

Ces fonds circuleront d'une médiathèque à l'autre, avec une rotation de 3 fois par an (Janvier-avril ; Avril-Août ; Août-décembre) et la possibilité à chaque fois pour le responsable acquéreur de modifier sa constitution. A noter que pour le fonds nouveautés la rotation de 3 fois par an sera en vigueur mais sans mise à jour puisque

les disques sont achetés en une fois en début d'année. A l'issue de ce cycle les documents seront redistribués soit à Magny soit à la MVE selon leur code-barres.

- **Un fonds fixe « Chansons pour enfants » : 200 disques**

→ **Synthèse de la répartition des collections musicales**

M.V.E <i>Fonds fixes</i>	6000 disques (à l'ouverture)	Généraliste + Acquisitions courantes + Réintégration des disques des fonds modulables d'avant 1985
MAGNY <i>Fonds fixes</i>	4500 disques (à ce jour)	Généraliste + Acquisitions courantes + Réintégration des disques des fonds modulables d'après 1985
SERRIS <i>Fonds itinérants</i>	700 disques	200 disques pour enfants (fixe) +100 Nouveautés de l'année écoulée (rotation) + 400 disques « à la découverte d'un genre(rotation)
CHESSY <i>Fonds itinérants</i>	700 disques	200 disques pour enfants (fixe) +100 Nouveautés de l'année écoulée (rotation) + 400 disques « à la découverte d'un genre(rotation)
BAILLY <i>Fonds itinérants</i>	700 disques	200 disques pour enfants (fixe) +100 Nouveautés de l'année écoulée (rotation) + 400 disques « à la découverte d'un genre(rotation)

2.1.5 - Les collections de vidéos et DVD vidéos

→ **Principes généraux**

Le secteur image de la médiathèque du Val d'Europe est avant tout envisagé à parité avec les autres secteurs. La politique d'acquisition en matière audiovisuelle doit donc se définir à l'intérieur de la politique d'acquisition globale, commune à tous les supports représentés.

L'offre documentaire est être pluraliste, encyclopédique et s'adresser à tous les publics. Le choix obéit aux mêmes critères bibliothéconomiques que ceux des livres : variété, qualité, cohérence des fonds, adéquation à la réalité socioculturelle de la zone d'implantation de la médiathèque. Concernant ce dernier critère, on tient compte de la proximité de l'université de Marne-la-Vallée lors de la constitution des collections.

Elle doit concerner tous les genres : fictions, documentaires, films d'animation, de recherche, tous les styles et toutes les époques de l'histoire du cinéma.

→ Droits d'auteurs

Les bibliothèques ne peuvent proposer que des vidéogrammes dont les droits spécifiques ont été négociés.

Définition des droits en matière audiovisuelle :

- **Le droit de prêt** : les vidéogrammes sont destinés au prêt gratuit à des particuliers pour une utilisation privée dans le cadre du cercle de la famille. Ces documents ne peuvent être prêtés aux établissements scolaires. Toute consultation même individuelle hors du cercle de famille est strictement interdite.
- **Le droit pour la consultation sur place** : c'est la possibilité de visionner ces vidéogrammes à titre gratuit, à l'intérieur de l'emprise des locaux de l'organisme acquéreur, de manière individuelle ou en groupe.
Ces consultations sont réservées au public, adhérents ou utilisateurs, de l'organisme. Ces droits sont attachés au support.
Les vidéogrammes peuvent avoir été négociés pour un seul droit ou pour les deux. Les factures doivent mentionner les droits négociés pour les supports achetés et il faudra signaler ces informations de façon claire sur le support.

Droits relatifs à la musique des films projetés : un forfait est demandé par la SACEM proportionnel au nombre d'écrans, de casques d'écoute et de place dans l'auditorium.

D'autre part, il est interdit de recevoir un vidéogramme venant d'un particulier en remplacement d'un défectueux. Tout don doit être refusé.

Dans le cadre de l'organisation d'une projection publique, il est obligatoire d'acquérir les droits de projection et il est interdit de faire la publicité à l'extérieur du lieu de la médiathèque.

L'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (Alpa), née en 1985 de la volonté unanime des pouvoirs publics et des professionnels de l'audiovisuel, peut être fort utile en cas de doute à propos d'un producteur ou d'une programmation de films.

→ Choix des œuvres

Contrairement au bibliothécaire qui dispose de nombreux outils de sélection pour le guider dans son choix d'acquisition, le vidéothécaire doit se forger ses propres instruments de travail à l'intérieur d'un circuit restreint et devra donc limiter sa politique d'acquisition aux œuvres disponibles avec les droits nécessaires pour le réseau non commercial.

- **Méthodologie** : concernant les œuvres de fiction, la méthode sera de segmenter le domaine d'acquisition par genres (exemples : films policiers, films fantastiques, films historiques, etc.) et par dates de réalisation afin de proposer un panel équilibré d'époques, de pays et de techniques.

Pour les documentaires, la sélection se fera par sujet (correspondant à une cote Dewey) en veillant également à respecter un certain équilibre. Il s'agira de définir quels types de films on souhaite acquérir et en quelle proportion : classiques/chefs d'œuvres, cinéma d'auteur, divertissement, films de genre pour les fictions ; documents plus ou moins spécialisés pour les documentaires.

- **Œuvres de fiction :** le fonds de la médiathèque du Val d'Europe contient à l'ouverture environ 80% de films de référence du patrimoine (soit environ 960 documents) et 20% de nouveautés (240 documents) avec un taux de renouvellement de l'ordre de 10% par an. La part de la fiction adulte doit être d'environ 40 à 60% (soit 480 à 720 documents) et celle de la jeunesse entre 20 et 30% (240 à 360 documents).

Il s'agit de valoriser des domaines du cinéma souvent inaccessibles au grand public car ne bénéficiant pas de la même puissance de diffusion : classiques du cinéma de fiction, cinématographies de pays peu représentés sur les écrans, courts-métrages, films d'animation.

Le fonds doit être un reflet exhaustif de la production cinématographique mondiale depuis les origines du cinéma jusqu'à nos jours. Les nouveautés sont bien sûr présentes, mais la vocation d'une bibliothèque n'est pas et ne sera jamais celle d'un vidéoclub.

Les critères retenus sont donc la qualité de l'œuvre et sa pérennité : les « grands réalisateurs » doivent bien sûr être tous représentés. On s'attache également à l'ensemble des compléments informationnels apportés par les bonus des DVD qui constituent aujourd'hui une riche source d'information et participent à la qualité du document. Une connaissance de la production éditoriale s'avère donc primordiale, les éditeurs n'étant pas tous égaux dans ce domaine.

On veille à respecter une certaine diversité culturelle même si l'édition reste majoritairement française et anglo-saxonne.

On s'interroge sur l'usage du document choisi. Doit-on l'acheter pour une consultation sur place ou uniquement pour le prêt ? Enfin, on veille à la complémentarité du fonds avec celui de Bailly-Romainvilliers sachant que certains titres incontournables se retrouvent dans les deux médiathèques.

- **Documentaires :** ils doivent représenter 20 à 30 % du fonds soit 240 à 360 documents. Les documents « strictement pédagogiques » en lien avec les différents domaines seront acquis par les responsables de ces domaines au même titre que les cédéroms. Il est question ici des documentaires dont le regard du réalisateur en font des œuvres de création à part entière. Un bon documentaire, c'est avant tout **un point de vue**, une **qualité de la forme** et un **intérêt pérenne**.

Pour juger de la qualité d'un documentaire, il faut s'attacher au travail de recherche, d'analyse, enquête préparatoire, à l'originalité du regard ou des archives

présentées, au soin accordé à la réalisation et à la postproduction et autres critères techniques : cadrage, montage, bande-son.

Le catalogue de l'ADAV complété par le catalogue institutionnel de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) permettent d'obtenir un panel représentatif de la production actuelle en matière de documentaires (la DLL ayant par ailleurs négocié en amont les droits de projection publique).

En films documentaires, on peut trouver des œuvres de création, des captations de spectacles (danse, théâtre, ..), des œuvres télévisuelles, des reportages et des séries thématiques.

2.2 – LES FONDS THEMATIQUES

Le projet de doter chaque médiathèque de proximité d'un fonds thématique est évoqué par les différentes études menées sur le réseau de lecture publique du Val d'Europe.

L'objectif étant de fédérer le réseau en personnalisant fortement chaque lieu : une complémentarité pourra se créer, une circulation des lecteurs s'instaurer et un sentiment d'appartenance à un ensemble s'affirmer.

La cohérence de l'ensemble étant aussi importante que l'identité donnée à chaque médiathèque, nous pensons réseau, complémentarité, partage des ressources, intercommunalité.

Un fonds thématique se distingue du fonds de base en ce que :

- il s'adresse à un public au-delà des limites de son territoire,
- il est un centre de ressources pour les autres médiathèques,
- le nombre de documents est significatif par rapport à la production éditoriale sur ce thème,
- il peut avoir une mission de conservation.

2.2.1 – L'album d'images à Chessy

La constitution d'un fonds thématique consacré à l'album pour la jeunesse tient compte de son histoire, de son évolution et aussi de la réflexion menée sur le développement de l'enfant.

Depuis Paul Faucher et Jean de Brunhoff l'album produit de nouveaux « espaces de lecture, la page devient un lieu de métissage entre le texte et l'image en combinant deux systèmes de communication dans un même tissu narratif ⁽¹⁾ ». Parallèlement, cette édition particulière s'inscrit dans l'histoire des apprentissages de l'enfant et tout d'abord dans l'histoire de l'éducation et de l'acquisition des savoir-faire pas rapport à l'écrit.

⁽¹⁾ Claude-Anne Parmegiani in « Lectures, livres et bibliothèques pour enfants »

Il s'agit de proposer une offre culturelle singulière et unique dans l'histoire de la littérature de jeunesse et peut-être dans la littérature en générale : découverte du récit et premier accès à l'œuvre d'art.

Le fonds de la médiathèque de Chessy est le fonds de référence du réseau dans ce domaine : des précurseurs à la création contemporaine.

Il permet de découvrir la diversité des modes de narration (récits en texte, en images et/ou entrecroisés) et des formes de représentation. L'expression artistique des auteurs/illustrateurs est une histoire en mouvement et cette collection en porte témoignage.

Dans la collection d'albums : une collection de livres singuliers

L'acquisition aujourd'hui d'un fonds « patrimoine contemporain » composé de livres « particuliers » permet un accès à la création contemporaine. Ce sont des livres différents dans leur présentation, leur format et l'attention portée à leur fabrication. Ils invitent à un autre regard sur les œuvres.

Pour garder une cohérence avec le fonds thématique de la médiathèque de Chessy le choix se porte en priorité sur des ouvrages accessibles aussi aux enfants. Ils font l'objet d'expositions régulières dans la médiathèque et de présentation à des groupes.

2.2.2 – La musique à Magny le Hongre

Cette collection vit en synergie et en osmose avec File 7 qui axe sa programmation autour des « musiques actuelles ». Nous offrons aux utilisateurs un éventail représentatif des nouvelles tendances de ce courant musical qui a pour particularité de faire la part belle à l'amplification du son : pour cela un fonds de 500 disques complète la collection généraliste. A l'intérieur de ce courant nous respectons les diverses orientations qui composent les musiques actuelles : jazz, rock, chanson et musique traditionnelle.

Pour ce faire, il est nécessaire de proposer une collection équilibrée. Le fonds musical est divisé en 6 grands chapitres qui sont traités avec une égale importance, soit environ 15 % du fonds :

- musique traditionnelle (savante, folklorique, chanson),
- chanson française (« variétés », rock français),
- jazz et blues,
- rock (techno, danse, rap, soul, pop,),
- musique classique et musique contemporaine,
- divers (musique pour enfant, bandes originales de films, bruitage, musette, humour ...).

Nous n'oublions pas pour autant l'image et présentons aussi un fonds de documents audiovisuels (DVD, cédérom) qui, au fur et à mesure des années, vivra et s'enrichira de l'apport des nouvelles parutions. Ces documents (fiction et documentaire) sont bien sûr à très forte couleur musicale : concert, opéra, master class, fiction, document pédagogique, jeu.

Enfin, nous ne négligeons pas les ressources « papier », ce qui permet de présenter un fonds de ressources musicales des plus complets (à savoir : partitions et livres musicaux).

2.2.3 – La peinture à Serris

La volonté des élus de Serris étant d'inscrire la thématique de la bibliothèque dans le domaine artistique, il a été proposé la constitution d'un fonds consacré à la peinture.

Pourquoi un fonds peinture ?

Il s'agit, au moyen d'une collection de documents tous supports (imprimés, cédéroms, DVD), de faire découvrir à un large public cet art de création et de communication, au travers duquel se raconte également l'histoire des civilisations, des hommes et des idées.

Un fonds de référence accessible à tous...

Des grottes de Lascaux à Francis Bacon, en passant par Renoir et Monet, le fonds thématique de Serris se veut une collection de référence sur l'histoire des peintres et de la peinture.

Il se compose, de manière équilibrée, de textes théoriques fondamentaux, de dictionnaires, de monographies d'artistes, d'ouvrages sur des courants picturaux et de documents pratiques sur les techniques. Il inclut des documents à destination du jeune public et est complété par une collection de périodiques. Le fonds thématique, outre son souci d'équilibre, répond à deux autres critères de sélection : la notion d'autorité (en matière d'auteur ou d'éditeur) et la qualité de la reproduction. (parmi l'abondante production éditoriale dans ce domaine, ne sont choisis que les plus beaux de ces « beaux-livres » !)

En cohérence avec le tissu associatif et les thématiques du réseau des médiathèques

Le fonds thématique constitue un centre de ressources pour l'ensemble du réseau. Il est notamment un soutien aux pratiques amateurs en peinture et en dessin. Les associations à vocation artistique, très présentes sur le secteur et avec lesquelles sont construits des partenariats qui seront à terme d'excellents relais pour faire connaître les collections.

Le fonds thématique sur la peinture se veut aussi à la croisée d'autres chemins : il est en cohérence avec la thématique de la médiathèque de Chessy « l'album d'images », à savoir le premier livre d'art des enfants. A Serris, il côtoie la géographie au travers une importante collection de carnets de voyages.

A Serris toujours, il s'associe depuis janvier 2006 à une nouvelle thématique conviviale, celle de la maison. Cette nouvelle collection (300 documents au départ) regroupe des documents sur la décoration, l'équipement de la maison, le bricolage et le jardin d'agrément : une passerelle vers les Beaux-arts par le biais de l'histoire du mobilier, du design et des couleurs.

Le fonds thématique de Serris, c'est donc le monde de la peinture accessible au plus grand nombre, au moyen d'une collection sérieuse, pointue et cohérente, mais également attrayante et ludique, ouverte à d'autres horizons.

2.2.4 – Le cinéma à Bailly-Romainvilliers : « du livre à la pellicule »

Le cinéma ayant été choisi pour constituer le fonds thématique de la médiathèque de Bailly-Romainvilliers, il convient néanmoins d'en définir les limites, afin que ce thème puisse trouver sa place au sein d'une médiathèque de proximité.

Un tel thème ne peut se concevoir sans la présence maîtresse au sein de la collection du document vidéo, déterminant dans le choix présenté ci-après et impliquant toutefois des conditions supplémentaires en termes éditorial et juridique [Voir chapitre 2.1.5 « Les collections de vidéos et de DVD vidéos »].

Il est proposé de centrer ce fonds thématique sur l'adaptation cinématographique d'œuvres littéraires.

Si le lien entre thème et activité du lieu est naturel à établir, ce cadre de développement permet en outre, à travers la littérature, de diversifier les genres cinématographiques, drainant ainsi un large public : films d'aventure, films policiers, films de science-fiction ou fantastiques, péplums, comédies, films de cape et d'épée,...

Dans la constitution de cette collection, le travail du professionnel consiste d'abord à définir « l'adaptation », c'est-à-dire finalement à mesurer le degré de fidélité de l'œuvre cinématographique à l'œuvre littéraire d'origine : conservation de tout ou partie du titre, respect de l'intrigue et des personnages, « scénarisation » finale d'une œuvre littéraire... Toutefois, le degré de créativité du film « adapté de ... », qui en fait une œuvre à part entière et pas seulement une « mise en image », ne doit pas être ignoré.

De même, les genres littéraires doivent être préalablement référencés. Ainsi, la sélection pourra éventuellement s'étendre aux adaptations cinématographiques de pièces de théâtre, de bandes dessinées, de comics books, ...

Constituer un tel fonds, c'est aussi favoriser l'histoire et la mémoire du cinéma : toutes les époques, toutes les techniques peuvent être représentées et confrontées.

2.3 – LES COLLECTIONS DE REFERENCE ET LES OUTILS DE FORMATION ET D'AUTOFORMATION

2.3.1 - Principes généraux de fonctionnement

→ Un espace de travail

L'environnement général de la médiathèque du Val d'Europe laisse apparaître un besoin non couvert par l'ensemble des structures en place sur le réseau. En effet, si les médiathèques de proximité proposent une offre documentaire large et complémentaire, elles n'offrent pas ou peu d'espace de travail proprement dit, d'autant plus que le décloisonnement des collections permettent aux tout-petits de côtoyer les plus grands, ce qui peut gêner le travail et l'étude. De plus, en raison de l'environnement étudiant, et du manque actuel d'offre en matière de bibliothèque universitaire, la médiathèque du Val d'Europe souhaite répondre aux besoins de cette population, et donc offrir une offre documentaire allant au-delà de l'offre de vulgarisation.

→ Un espace de formation

Par ailleurs, si les médiathèques de proximité offrent un accès Internet et multimédia, et proposent quelques formations informatiques, elles ne remplissent pas complètement la mission de formation des bibliothèques. La médiathèque du Val d'Europe est là pour répondre complètement à cette mission, en proposant tout un dispositif de formation et de formation continue.

→ Un espace d'information

L'espace de référence, en raison de son organisation, de son offre documentaire, de ses horaires d'ouverture élargis, de ses modalités d'accès, est un espace ouvert à tous et à toutes, et doit pouvoir aider quiconque cherchant un renseignement à trouver la réponse à la question qu'il se pose, ceci sur l'ensemble des domaines de la connaissance.

→ Public

De par ses missions, la salle de travail et de consultation de la médiathèque du Val d'Europe vise un public principalement adolescent et adulte, désirant prioritairement étudier, se former ou se documenter.

→ Horaires

En raison de ses spécificités, ce lieu est ouvert au public de façon élargie en semaine et le week-end. Plus largement encore, n'importe qui peut avoir accès en ligne à un grand nombre de ressources sélectionnées accessibles sur le portail du réseau, et particulièrement au magasin d'information.

→ Organisation

Deux services :

- **Une partie Salle de travail et de référence, proposant :**
 - une collection d'ouvrages de référence et de ressources électroniques sur l'ensemble des domaines de la connaissance, à consulter exclusivement sur place.
 - un espace de travail (80 à 100 places assises).
 - des postes dédiés à la consultation des ressources disponibles sur le portail.

- **Une Médiathèque d'apprentissage, composée de 2 pôles de formation**
 - un pôle « Formation aux langues », composé de 5 laboratoires de langue, ainsi qu'une collection d'ouvrages de référence ou de méthodologie concernant les langues étrangères.
 - un pôle « Formation générale », composé de 5 ordinateurs dédiés à la formation dans les domaines les plus divers (via des ressources électroniques en ligne ou non) Ce pôle est complété par une série d'ouvrages pratiques à consulter sur place et destinés à la formation continue.

De par leurs spécificités, leurs modalités d'accès, leurs horaires d'ouverture élargis, leur offre documentaire, ces services vont fonctionner sur un modèle proche de celui de la BPI.

2.3.2 - La salle de travail et de consultation

→ Un espace de travail

- **Public visé :** le public visé est essentiellement un public collégien, lycéen, étudiant ou adulte en quête de formation permanente ou de renseignements sur un sujet précis. Les collections doivent pouvoir répondre à des questions de vulgarisation au niveau premier cycle universitaire pour la plupart des domaines, deuxième cycle universitaire pour les domaines étudiés à l'Université du Val d'Europe. Mais le public peut aussi rechercher simplement un lieu calme pour travailler, sans avoir recours aux collections. C'est un espace propice à la concentration et à l'étude, d'une centaine de places assises.

- **Postes de consultation :** plusieurs postes de consultation du catalogue et du portail de la médiathèque sont proposés aux lecteurs. Certains postes peuvent être réservés à la recherche documentaire grâce au système combiné du SIGB et du GED, d'autres peuvent proposer un accès plus libre à Internet, sur réservation,

comme pour les médiathèques de proximité, ceci afin d'avoir une identification de l'utilisateur.

→ Une collection de référence

- **Missions** : la collection de référence doit permettre de mener à bien n'importe quelle recherche documentaire, par l'identification, la localisation et l'obtention rapide de ressources bibliographiques (support papier ou numérique) couvrant précisément le domaine de recherche et tous les aspects de la question. Cette collection est réservée à la consultation sur place exclusivement. Elle est actualisée aussi souvent que nécessaire afin d'avoir toujours des informations le plus à jour possible.

- **Type de documents** : le fonds proposé est donc un fonds encyclopédique d'ouvrages de référence et de bibliographies, couvrant l'ensemble des domaines de la connaissance et plusieurs niveaux de compétence, en version papier et cédéroms/DVD :
 - dictionnaires
 - dictionnaires encyclopédiques
 - dictionnaires biographiques
 - dictionnaires d'œuvres et d'auteurs
 - dictionnaires de sigles, abréviations ou acronymes
 - encyclopédies généralistes, alphabétiques ou thématiques
 - encyclopédies spécialisées
 - collections encyclopédiques
 - annuaires
 - annuaires d'évènements
 - annuaires statistiques
 - bibliographies
 - histoire des disciplines
 - vocabulaires
 - codes juridiques
 - répertoire de bibliothèques et centres de documentation
 - atlas, cartes et plans
 - almanachs, compléments annuels d'encyclopédies
 - anthologies de textes fondateurs

Les collections de la salle de travail n'intègrent pas de titres de périodiques papier. Ceux-ci sont consultables en accès direct aux heures d'ouverture des espaces de prêt de la médiathèque, ou accessibles via des ressources électroniques. De façon générale, et compte tenu des missions définies de la salle de travail, les périodiques consultés le sont pour des raisons documentaires. Il n'est donc pas indispensable de proposer, par exemple, des quotidiens en version papier, dont la lecture est souvent informelle, à partir du moment où l'information est disponible en version numérisée.

- **Sélection** : pour constituer le fonds de référence de la médiathèque du Val d'Europe, les spécialistes de chaque domaine d'acquisition sont consultés, mais la cohérence de la collection est assurée par la personne responsable des fonds de référence. D'autre part, un certain nombre d'outils permet d'établir une première ébauche de ce que doit être cette collection : ouvrages spécialisés, catalogues d'autres bibliothèques, bibliographies...

Le choix des ouvrages retenus dépend de leur adéquation aux principes d'acquisition définis, de leur contenu, ainsi que de leurs qualités intrinsèques : présence de sommaires, d'index, de bibliographies complémentaires, date de mise à jour, fréquence de mise à jour, maniabilité, facilité à trouver l'information.

→ Des ressources en ligne

- **Particularités** : cette collection de référence est complétée par une sélection de ressources en ligne. Etant donné sa spécificité, l'espace de consultation propose des ressources complémentaires à l'offre déjà présente directement en ligne via le portail du réseau de médiathèques.

L'intérêt d'offrir des ressources en ligne se situe tout particulièrement dans l'actualisation permanente des données et l'accès à de nombreuses bases de données (catalogues de nombreuses médiathèques, recensements d'articles de périodiques...). Cette actualisation permanente entraîne par ailleurs la nécessité d'une veille documentaire constante, ainsi qu'une forte vigilance quant à la validité des sites, aussi bien en terme de temps qu'en terme de contenu. En effet, certains sites peuvent changer d'orientation générale en peu de temps, et il faut veiller à ce que le contenu reste fidèle à la politique documentaire choisie par l'établissement.

En contrepartie, les ressources en ligne offrent un panel de nouvelles orientations en matière de recherche documentaire, et permettent avec une bonne méthodologie de recherche documentaire de retrouver tout type d'information.

- **Type de ressources** : l'offre proposée en ligne est donc sélectionnée parmi les propositions suivantes :
 - dictionnaires et encyclopédies sur Internet
 - répertoires de bibliothèques et centres de documentation en ligne
 - catalogues de bibliothèques (Bibliothèques nationales, BPI, BMVR, Bibliothèques municipales...)
 - catalogues de livres disponibles en France et à l'étranger (Electre...)
 - bibliographies en ligne
 - dossiers documentaires en ligne (BPI-Doc)
 - périodiques en ligne (gratuits ou non)
 - archives numérisées d'articles de périodiques (Europresse)
 - autres documents numérisés (archives en texte intégral, images, cartes, estampes...)
 - indexation de périodiques (CD-Rap, Generalis, Indexpresse...)

- bases de données sur la littérature grise (thèses...)
- bulletins de sommaires
- portails et sites complémentaires.

Pour les accès en ligne payants, on choisit, dans la mesure du possible, de passer par CAREL (Consortium pour l'Acquisition des Ressources Electroniques en ligne), afin d'obtenir des tarifs négociés. D'autre part, en raison du coût des licences, certains accès payants sont réservés à la consultation en salle de travail.

- **Critères d'évaluation** : une grille d'évaluation peut-être mise en place afin de juger les sites de façon uniforme et objective avant de les intégrer à l'offre documentaire. Cette grille doit prendre en compte les critères suivants :
 - contenu : critère essentiel de sélection : domaine, niveau, public visé, mises à jour régulières ou non, style, langue, intérêt par rapport aux collections, liens avec la politique documentaire de l'établissement.
 - source (site personnel, site d'entreprise, d'association, site gouvernemental) : permet de déterminer la fiabilité et la stabilité du site
 - arborescence (plan du site) : lisibilité, présence d'index, de sommaire, plan cohérent...
 - liens : quantité, pertinence, efficacité au sein même du site, critères de sélection pour les liens extérieurs, mise à jour régulière...
 - navigation : rapidité, clarté, facilité, interactivité
 - design : habillage graphique, mise en valeur de l'information, éléments multimédias.

Cette grille de sélection peut être appliquée également aux autres ressources électroniques telles que cédéroms ou DVD. Les critères précis sont à décider avant la sélection des sources.

- **Veille documentaire** : la veille documentaire doit être permanente afin d'enrichir le fonds déjà en place. Cette veille documentaire peut s'effectuer de plusieurs façons :
 - grâce aux méta moteurs de recherche et aux annuaires de recherche
 - par simple navigation grâce aux liens proposés dans les sites visités
 - par l'information des listes de diffusion spécialisées
 - par la lecture des rubriques multimédias des revues spécialisées
 - grâce aux portails à notre disposition proposant des sélections de sites susceptibles d'être intéressants : portail du ministère de la culture, de la BPI, de la BNF...

La pertinence des liens doit être vérifiée de façon régulière afin d'éviter de laisser des liens non valides sur le catalogue. Manuellement, c'est un travail long et fastidieux. Le système de GED de la médiathèque du Val d'Europe intègre un outil

de gestion de la permanence de la validité des liens URL et signale les liens rompus régulièrement afin de permettre de nettoyer la base et d'enlever ou réactualiser les liens périmés.

→ Services particuliers

- **Partenariats** : d'une façon générale, pour que l'offre proposée soit la plus pertinente possible, il est nécessaire d'effectuer un travail préalable de mise en relation avec l'ensemble des organismes du Val d'Europe possédant déjà des fonds de référence pouvant intéresser les usagers.

Ainsi, il est important d'établir une complémentarité avec les SCD (Services Communs de Documentation) de l'Université au niveau des fonds et des acquisitions, en particulier pour ce qui concerne les ressources en ligne en accès payant.

Des contacts sont également pris avec les centres d'information et d'orientation, les agences ANPE, certaines associations... Tout environnement possédant un fonds de ressources imprimées ou en ligne un peu conséquent doit être pris en compte.

- **Mise à disposition de documents complémentaires** : on peut envisager de mettre en place un système de prêt interbibliothèques afin de fournir aux usagers le souhaitant des documents possédés par d'autres médiathèques
- **Formation à la recherche documentaire** : en raison de la diversité des sources mises à disposition du public dans l'espace de travail, il semble important de pouvoir former les usagers à la recherche documentaire afin d'aller vers une plus grande autonomie du lecteur. Trois types de formation peuvent être proposés :
 - une formation ponctuelle aux outils, adaptée aux besoins des usagers, et effectuée sur demande.
 - des séances d'initiation à la recherche documentaire : ces séances peuvent s'intégrer dans le plan de formations informatiques et permettre de faire découvrir aux usagers les nombreuses possibilités offertes par la médiathèque, ainsi que l'intérêt d'une recherche croisée sur des ressources imprimées et numériques.
 - l'autoformation par le jeu de la mise en scène des collections : cette mise en scène vise à rendre le lecteur autonome dans l'apprentissage des méthodes de recherche documentaire, par le recours à la mise en valeur ludique d'un thème à travers les collections et les ressources électroniques.

2.3.3 – La médiathèque d'apprentissage

→ Le pôle « formation aux langues »

- **Missions** : l'implantation même de la médiathèque du Val d'Europe au cœur du site du Val d'Europe, à proximité de Disneyland Resort Paris, fait de cette médiathèque un lieu à vocation européenne, et donc l'apprentissage des langues apparaît comme

indispensable dans les missions que doit remplir cette médiathèque, par le biais de l'autoformation.

Cette autoformation peut être un complément de cours ou une formation à part entière. Elle implique que l'apprenant soit capable de prendre en charge son apprentissage, et donc que celui-ci soit en mesure de disposer d'outils d'évaluation et d'autocorrection. Compte tenu de la diversité des niveaux et des personnalités, il est important que ce pôle d'autoformation aux langues puisse s'adapter à chacun, et donc proposer des apprentissages via des méthodes ayant des conceptions différentes et des contenus variés.

- **Structures :** l'espace réservé à l'autoformation en langues se situe à proximité de l'espace de travail et sera donc accessible à des horaires d'ouverture élargis. Cinq carrels (labos de langues) sont dédiés à ce service. Ils sont équipés de casques et de micros afin de permettre le travail sur l'oralité de la langue (compréhension et expression orale, travail sur l'intonation). Une aide technique sur l'utilisation du matériel est apportée aux apprenants par le personnel d'accueil.

En complément de ces labos de langue, une collection d'ouvrages de référence sur les langues étrangères est proposée à proximité : dictionnaires, grammaires, tests... La lecture et l'emprunt de livres et de périodiques en langue étrangère, ainsi que la consultation et l'emprunt de DVD sont accessibles aux horaires d'ouverture des espaces de prêt de la médiathèque, ou en accès sur écran via des ressources électroniques (textes numérisés). Certains postes équipés de cartes vidéos au niveau du deuxième plateau permettent d'avoir accès à des chaînes de télévision internationales pour faciliter la compréhension orale.

- **Choix des langues et des méthodes :** on évite de proposer à l'autoformation un trop grand nombre de langues avec peu de documents pour chacune d'elles. Il est préférable de restreindre l'offre et de couvrir tous les niveaux en multipliant les documents et les niveaux pour chacun d'eux.

En raison de la mise en place de moyens de communication exceptionnels sur le secteur, le Val d'Europe se situe à environ 2 heures des principales capitales européennes : Londres, Bruxelles, Francfort, Milan, Barcelone. On privilégie donc l'apprentissage des langues européennes, ainsi que l'anglais et l'américain des affaires, en raison de la présence de Disneyland Resort Paris et des activités économiques en relation avec les Etats-Unis que cela engendre. D'autre part, en raison de la forte présence d'étrangers sur le secteur, on propose également plusieurs méthodes de français langue étrangère.

Les méthodes de langue proposées abordent les 3 niveaux essentiels de l'apprentissage :

- **Débutant :** pour revoir les bases et se faire comprendre dans des situations élémentaires. Niveau scolaire : collègue.

- **Intermédiaire** : pour se remettre à niveau et communiquer facilement dans un pays étranger. Niveau scolaire : lycée.
- **Confirmé** : pour perfectionner sa maîtrise d'une langue et communiquer aisément dans toutes les situations courantes. Equivalence universitaire : Bac à Bac +2. Pour quelques langues, on pourra envisager le niveau supérieur :
- **Affaires** : pour maîtriser parfaitement la langue des affaires et faire face aux situations de la vie professionnelle

Le choix des méthodes est également à considérer avec attention : il existe en effet des méthodes audio et vidéo (ces méthodes sont déjà proposées dans les médiathèques de proximité et empruntables), mais également des méthodes multimédias, proposées sur support cédérom, DVD ou Internet. On essaie dans la mesure du possible de varier les types de méthodes proposées, ceci afin de ne pas écarter de l'apprentissage des personnes réticentes à l'usage d'un poste de travail informatique. Pour les méthodes audio et vidéo, on essaie de privilégier les supports durables (CD et DVD plutôt que bandes magnétiques). Les méthodes AAC (audio actif comparatif) peuvent être intéressantes car elles permettent à l'apprenant de s'enregistrer et de comparer sa prononciation et son intonation avec celle du modèle.

→ Le pôle « formation générale »

- **Missions** : en plus de l'autoformation aux langues, la médiathèque du Val d'Europe doit pouvoir proposer des modules d'autoformation portant sur n'importe quel domaine de la vie quotidienne ou professionnelle. Ce pôle d'autoformation doit ainsi pouvoir répondre à un besoin de reconversion professionnelle, quel qu'il soit, ou à un désir d'enrichissement personnel.

Contrairement au pôle de formation aux langues on privilégie ici la diversité des thèmes proposés à l'autoformation plutôt que la diversité des méthodes proposées. Cette diversité de thèmes est un atout pour faire venir un public en quête de formation permanente.

- **Structures** : l'espace réservé à l'autoformation se situera à proximité du pôle d'autoformation en langues : 5 postes multimédias, équipés de casques, sont dédiés à ce service. Ces postes doivent être suffisamment puissants pour permettre le travail notamment sur les logiciels de PAO.

En complément de ces outils de formation, une collection d'ouvrages complémentaires est laissée à disposition des usagers : livres de synthèse sur les logiciels informatiques et l'utilisation des outils mis à disposition, ouvrages sur les méthodes d'autoformation, ouvrages sur la recherche d'emploi ou la reconversion professionnelle, manuels de culture générale, annales de concours... Ces livres sont à consulter sur place uniquement et sont complémentaires des collections de prêt.

- **Choix des modules d'auto-apprentissage** : un grand nombre de modules d'autoformation est disponible en cédérom, mais également sur Internet. On essaie au maximum de diversifier les thèmes abordés, par exemple :
 - ***Formation aux outils informatiques*** : initiation à l'informatique, tableurs, traitements de texte, bases de données, Internet, messageries, PAO (Publication assistée par ordinateur), système d'exploitation, langages de programmation...
 - ***Vie professionnelle*** : rédiger un CV, mener une réunion, savoir prendre des notes, rédiger une lettre de motivation, gérer son temps, faire un bilan de compétences, gérer du personnel, trouver un emploi à l'étranger, management, préparer un concours de la fonction publique..
 - ***Economie, gestion, entreprises, droit*** : savoir gérer un budget, créer une entreprise, analyse des coûts, analyse financière, placements financiers, principes bancaires, connaître ses droits...
 - ***Enrichissement personnel et culture générale*** : cours divers sur la littérature, la musique et le solfège, la peinture, la philosophie, la politique, cours de cuisine, de bricolage, de travaux manuels, découverte de la nature, préparation de voyages, santé...
 - ***Soutien scolaire, préparation aux examens*** : préparation et révision du baccalauréat, des examens comme le TOEFL, le code de la route...

**III - DESHERBAGE DES COLLECTIONS
DU RESEAU DE MEDIATHEQUES**

3.1 – DEFINITION DU DESHERBAGE

3.1.1 - Pourquoi désherber ?

Désherber signifie : ne plus figurer sur les rayonnages

Désherber ne signifie pas toujours : pilon

La médiathèque de Chessy dispose d'une réserve de 6.000 documents et la médiathèque du Val d'Europe d'une réserve d'environ 20.000 volumes.

Certains ouvrages méritent un sursis en réserve. D'autres seront définitivement éliminés.

→ Une collection qualitativement idéale

Il s'agit pour une médiathèque de conserver sur ses rayons « une collection de livres à jour et utilisés » comme le disait dès 1937, le premier manuel de désherbage paru au USA, les anglo-saxons étant précurseurs en la matière.

→ Une collection quantitativement idéale

Chaque médiathèque possède un nombre idéal de documents en fonction de sa superficie. Trop de documents dans une petite surface provoque un tassement des collections et le lecteur n'a pas envie d'emprunter car il ne trouve plus rien. De plus, le lecteur peut éprouver un sentiment d'écrasement par la masse du savoir qu'il voit en face de lui.

Inversement, pas assez de livres sur les rayonnages risque de provoquer chez le lecteur un sentiment de « vide », de « rien », de « pas assez » donc de mauvais fonds.

Un juste milieu, nombre idéal, a été estimé, pour les médiathèques de proximité à 15.000 à 20 000 documents et pour la médiathèque du Val d'Europe à 60 000 documents.

Il n'est pas question de ralentir les acquisitions car une bibliothèque qui n'achète plus de nouveautés est une bibliothèque qui vieillit et qui perd ses lecteurs.

L'augmentation du fonds est estimée à 10% par an. Un rapide calcul nous montre que les 20.000 et 60 000 documents seront vite dépassés.

Il faut donc éliminer et tendre vers l'axiome suivant :

un livre acheté = un livre enlevé.

C'est l'Anglais Atkinson qui a, le premier en 1976, théorisé la notion de « self renewing library » ou « bibliothèque autorenovellante »

3.1.2 - Quand désherber ?

On effectue un désherbage régulier, le rythme n'étant pas le même que celui des périodiques. Il n'y a pas pire que de se laisser déborder par les documents. Le désherbage devient drastique et l'effet sur les lecteurs peut être désastreux. Et bien souvent on ne sait plus par quel bout attaquer le travail.

Le terme de désherbage est imagé et fait référence au jardinage. Reprenons l'image : Il est plus difficile de passer la tondeuse sur des herbes hautes que sur du gazon plus court. Les bons jardiniers qui aiment une belle pelouse devant leur maison passe la tondeuse toutes les semaines, en saison !

3.1.3 - Comment désherber ? : la méthode IOUPI

Il faut tout d'abord évaluer la collection, déterminer ses points forts et ses lacunes, et la recentrer en fonction du public à desservir.

IOUPI est un acronyme aide-mémoire, qui résume les cinq critères d'élimination d'un ouvrage.

I	<i>comme</i>	I ncorrect, fausse information
O	<i>comme</i>	O rdinaire, superficiel, médiocre
U	<i>comme</i>	U sé, détérioré, laid
P	<i>comme</i>	P érimé
I	<i>comme</i>	I nadéquat, ne correspond pas au fonds

Si on peut attribuer un ou plusieurs des cinq critères ci-dessus à l'ouvrage concerné, celui-ci doit disparaître des rayonnages (mais pas forcément du catalogue).

Certains critères condamnent à une mort certaine (c'est le pilon), d'autres permettent un sauvetage (c'est la réparation ou la reliure), d'autres encore induisent simplement une retraite discrète mais encore active (c'est la réserve).

Le premier cas (pilon) peut entraîner un rachat.

3.2 – APPLICATIONS CONCRETES

On ne traite pas de la même manière un ouvrage de fiction et un documentaire. Et de plus, les documentaires sont à classer en plusieurs groupes.

3.2.1 – Les fictions

Pour les fictions, on ne peut pas parler de document périmé. On parle

- soit d'aspect vieillot
- soit de passage de mode ou d'engouement

Le diagnostic peut être établi par le tirage des statistiques des ouvrages peu ou pas sortis depuis x années.

L'aspect vieillot est traité de deux manières :

- si classique ou valeur littéraire : réserve
- si non : pilon puis déchetterie

Le passage de mode ou d'engouement mérite un sursis (ou remise de peine) en réserve de quelques temps avant un pilon définitif. En effet, le document (et/ou son auteur(e)) peut redevenir à la mode par un prix décerné, une adaptation cinématographique, scénique ou télévisuelle ou par le décès de son auteur(e).

3.2.2 – Les documentaires

- **Les documentaires scientifiques** : ils se périment et vont même jusqu'à fournir des renseignements erronés (critères I et P).
Ils doivent obligatoirement être pilonnés.
- **Les documentaires à rééditions régulières** : il s'agit des ouvrages réédités régulièrement, comme par exemple les guides de tourisme, les guides juridiques, les codes, le Quid, les dictionnaires etc...
Seule la dernière édition doit rester en rayon, les informations contenues dans l'ancienne édition étant devenues fausses. (critères I et P comme précédemment).
Ces ouvrages doivent être régulièrement rachetés (changement de loi pour les ouvrages de droit, rajout de mots dans un dictionnaire, nouvelle édition, tout simplement pour les encyclopédies). Le budget de l'établissement induit, bien évidemment, le rythme des rachats.

- **Les documentaires non « périssables »** : Ils sont de deux catégories :
 - **Les classiques** : Les ouvrages de philo, certains de psychologie, de religion, de sciences sociales, d'art, de sport, de littérature et de géographie et d'histoire ne se périssent pas par essence.
Certaines collections un peu vieillottes peuvent peut-être se cacher *discrètement en réserve pour ne pas « faire tache » dans les fringants rayons* de livres tout neufs.
Ces ouvrages apparaîtront toujours à l'OPAC et le lecteur pourra en avoir communication.
 - **Les autres**
Il s'agit d'ouvrages de décoration, de travaux manuels, par exemple, qui une fois en réserve, risquent d'être définitivement oubliés.
Ces types d'ouvrages sont empruntés par les lecteurs quand ils sont en accès libre car on peut le feuilleter.
Seul le livre sur la dentelle au fuseau ou la torsade irlandaise peut être demandé par une affionada des travaux pour dames, mais ceux-là, heureusement, nous les avons conservés !

En résumé, quoi faire des documentaires ?

En aucun cas, un livre **abîmé** ne doit rester sur les rayons
Pour toutes les classes : Usé, détérioré = pilon et rachat

000 Généralités	Etaler les remplacements des encyclopédies Une encyclopédie ne doit pas dépasser 5 ans d'âge
100 Philo, Psycho	Vétusté de l'aspect et mode (réserve)
200 Religions	Vétusté de l'aspect (réserve)
300 Sc Sociale	Vigilance particulière pour le Droit et l'Economie (P ou I)
400 Linguistique	Vétusté de l'aspect (réserve)
500 Sciences	Vigilance sur tous les documentaires (P ou I) Conserver les classiques du genre
600 Sc appliquées	Vigilance sur la santé (P ou I)
700 Arts et Sports	Seul l'aspect physique (vieillot) est un critère d'élimination Pilon ou réserve) Vigilance pour la technique de la photographie
800 Littérature	Vétusté de l'aspect et passage de mode (réserve)

Passage de mode et critère **O** (pilon)

910 Géographie

Deux types d'ouvrages :

Guides pratiques (voir documentaires à rééditions régulières)

Beaux livres : vétusté de l'aspect (réserve ou pilon)

900 Histoire

Comme l'art, seul l'aspect physique est un critère.

Tout désherbage doit être programmé, prévu et effectué en accord avec la bibliothécaire chargée des collections puis validé par elle.

IV – LES COLLECTIONS DE PERIODIQUES

4.1 – SELECTION ET ACQUISITION DES PERIODIQUES

4.1.1 – Avant-propos sur les périodiques

→ Typologie des périodiques

Selon la définition donnée par le *Vocabulaire de la documentation* de l'AFNOR (1987), un périodique est une « publication en série, dotée d'un titre unique, dont les livraisons généralement composées de plusieurs articles répertoriés dans un sommaire, se succèdent chronologiquement à des intervalles en principe réguliers ».

Cette définition recouvre un grand nombre de titres, qui par ailleurs peuvent être très différents les uns des autres. L'ouvrage *Revue et Magazine*, édité au Cercle de la Librairie, classe l'ensemble de ces titres selon la typologie suivante :

- **La presse quotidienne** : la plupart des quotidiens couvrent tous les secteurs d'actualité : politique intérieure et internationale, vie sociale, économique, culturelle, artistique, sportive, nouvelles de la région, faits divers... Il existe cependant des quotidiens spécialisés dans un domaine en particulier. Le papier utilisé est souvent de qualité médiocre, et la lisibilité réduite, mais ces journaux sont très demandés par le public. Ils sont difficiles à gérer, les nouvelles sont vite « défraîchies », d'où l'importance de les mettre à disposition du public le jour même.
- **La presse magazine** : c'est le type de revue le plus utilisé : format maniable, papier de qualité, pagination importante, mise en page souvent soignée. Les domaines couverts sont très nombreux. Hormis les hebdomadaires d'actualité, le contenu est souvent spécialisé, soit par son public (jeunes, femmes...) soit par son contenu (sports, techniques, loisirs...). Ce genre de presse est indispensable en médiathèque.
- **Les revues universitaires ou culturelles** : l'édition de ce type de revues est assez fréquemment assurée par des éditeurs de livres : Gallimard pour *La Nouvelle Revue Française*, *Le Débat*, Minuit pour *Critique*... Ce sont souvent des revues dont la présentation se rapproche de celle des livres : petit format, épais, pagination importante, illustrations presque totalement absentes.
- **L'édition d'origine officielle** : elle relève de l'activité éditoriale d'organismes officiels, par exemple des publications purement administratives (Journal Officiel), des publications techniques et scientifiques qui émanent de grands établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (BBF...), des revues universitaires spécialisées qui publient des articles de chercheurs, des revues de prestige publiées par de grands établissements d'art et de culture (Centre Georges Pompidou...). En France, il existe plusieurs organismes chargés de l'édition et de la diffusion de ce type de revues : l'Imprimerie Nationale, La Documentation française, l'INSEE...
- **Les périodiques d'entreprises, de syndicats et d'associations** : certaines grandes entreprises industrielles ou associations font paraître des bulletins d'information, rarement en vente dans les kiosques et les maisons de presse.

- **La presse parallèle** (*ou grise ?*): édités bien souvent par des petits groupes unis par des passions ou des préoccupations communes, ces journaux, parfois appelés « fanzines » ont souvent une périodicité irrégulière, une présentation modeste et une vie souvent éphémère. Ils abordent souvent les thèmes de la contre-culture (poésie, science-fiction, bande dessinées...). Ils échappent souvent au dépôt légal et sont donc difficiles à repérer. Mais ils peuvent être une grande richesse pour une médiathèque.
- **La presse gratuite** : c'est une presse uniquement financée par les annonceurs : leur contenu se limite souvent aux petites annonces et aux textes publicitaires émanant d'entreprises locales. Elles ne sont pas d'un grand intérêt en médiathèque. Il existe cependant des journaux gratuits à contenu qui peuvent trouver leur place.
- **Les revues électroniques** : au départ surtout présentes dans les domaines de la recherche, le réseau de revues électroniques grand public est désormais très large, et couvre toutes les catégories précédemment citées. La revue électronique peut être soit un doublon de l'édition papier, soit n'exister que sous cette forme virtuelle. L'informatisation des revues, en particulier des archives, souvent payante, ouvre de larges possibilités en matière de recherche documentaire. En revanche les usages restent assez différents et complémentaires.

→ Fonction des périodiques

- **La fonction informative** : c'est la principale fonction du périodique. Si au niveau de l'information pure la presse est souvent concurrencée par la radio et la télévision, elle reste la source la plus intéressante en ce qui concerne le commentaire de l'actualité, de par l'expression de multiples tendances de l'opinion.
- **La fonction idéologique** : la sélection et la présentation des faits d'actualité se fait en fonction de critères définis qui constitue la « ligne » du journal ou de la revue. Chaque périodique véhicule ainsi une opinion, qu'elle soit explicite (dans les périodiques d'opinion) ou implicite : dans ce cas, l'idéologie véhiculée n'est pas forcément perçue par le lecteur, mais influence néanmoins les façons de penser et d'agir. Il est donc très important de déterminer avec précision l'idéologie véhiculée par les revues que l'on achète.
- **La fonction documentaire et scientifique** : le périodique est le complément indispensable du livre, dans la mesure où, correctement exploité, il permet de faire des recherches sur une multitude de sujets, aussi bien pour le grand public que pour les chercheurs et les spécialistes.
- **La fonction de divertissement** : si certaines revues constituent des instruments de travail très précieux, d'autres sont destinées à la détente. La lecture du journal est d'ailleurs traditionnellement associée à des moments de repos et de loisirs. Certaines revues sont exclusivement récréatives, d'autres se consacrent à un hobby quelconque. Mais tous les journaux, même les plus sérieux, offrent des rubriques de détente (mots croisés, BD...)
- **La fonction sociale** : le périodique informe l'individu, l'aide à forger ses opinions dans tous les domaines, mais aussi renforce son sentiment d'appartenance à une collectivité, à

un groupe. De plus, l'échange via le courrier des lecteurs ou les petites annonces est une participation à la vie du périodique et crée un lien social.

- **La fonction commerciale** : support publicitaire, la presse lance des produits nouveaux, suscite des besoins, des modes, et incite à l'achat.
- **La fonction culturelle** : les périodiques jouent un rôle très important dans la vie culturelle : ils constituent l'endroit où s'élaborent la culture contemporaine, le lieu où se mènent les débats, des recherches littéraires, artistiques, philosophiques.

En conclusion, on peut dire que l'originalité des périodiques se trouve dans ses modalités spécifiques de lecture. Permettant une lecture morcelée, le périodique atteint un public plus large et occupe une place plus importante dans les habitudes de lecture des français. Il est donc très important d'accorder une attention toute particulière à ce support en médiathèque.

Par ailleurs, ce support, souvent déconsidéré, doit au contraire, de part ses spécificités, faire l'objet d'une politique d'acquisition et de conservation suivie de façon régulière.

4.1.2 - Principes généraux pour l'acquisition des périodiques

La répartition des titres dans les différentes médiathèques est le résultat d'une étude de l'environnement de chaque commune et donc des besoins de la population. Mais cette répartition dépend également de la structure du réseau. Ainsi, certains choix ont été faits pour compléter et diversifier l'offre documentaire sur l'ensemble du réseau.

→ Les fonds de périodiques

- **Pour les médiathèques de proximité :**
 - une offre grand public, diversifiée,
 - les grands quotidiens nationaux,
 - des hebdomadaires d'actualité,
 - des revues de sports et de loisirs,
 - 3 à 4 revues généralistes en langue étrangère (langues européennes),
 - des revues de vulgarisation scientifique,
 - des revues pour les enfants,
 - une offre assez restreinte de revues moins grand public
 - une offre en rapport avec le fonds thématique de niveau 1er cycle universitaire

▪ **Pour la médiathèque du Val d'Europe :**

- l'offre grand public doit être maintenue mais l'emplacement de la médiathèque face à l'université en plein cœur du Val d'Europe doit être pris en compte.

On rajoutera donc à cette offre de base :

- des revues plus spécialisées
- des revues en langue étrangère.
- des grands quotidiens européens
- une offre de périodiques électroniques et d'outils de recherche : les étudiants de l'université doivent pouvoir effectuer des recherches documentaires aisément sur tous les domaines les concernant et avoir accès aux archives de nombreuses revues.

D'une façon générale, le niveau d'accessibilité doit se situer au moins au niveau du 1er cycle universitaire dans toutes les disciplines, voire au-delà.

→ **Principes de sélection et d'enrichissement**

- **Instruments de sélection :** le choix des périodiques se révèle assez difficile au vu de la quantité de titres qui paraissent chaque année et du manque de bibliographies analytiques à jour sur ce sujet. Il existe cependant des outils qu'il faut exploiter au maximum :

- ***Ouvrages bibliographiques :*** certains ouvrages spécialisés peuvent donner une vue d'ensemble de la production éditoriale française dans ce domaine :
- ***Revues et Magazines :*** guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques / Annie Béthery, Jacqueline Gascuel. – Paris : Cercle de la Librairie, 1997.
- ***Le Guide presse news :*** les 1000 principaux titres de la presse française. – Boulogne : Développement Presse médias (édité tous les ans).
- ***Informations commerciales :*** telles que catalogues d'éditeurs, brochures de l'Ofup, catalogues diffusés par les agences d'abonnement. Ces brochures sont intéressantes pour découvrir les nouvelles parutions.
- ***Catalogues d'autres médiathèques :*** certaines médiathèques ont déjà publié des bibliographies de leurs abonnements. Ces bibliographies peuvent être utiles à la sélection.
- ***Bibliographies des ouvrages de référence :*** les ouvrages de référence proposent souvent une bibliographie complémentaire sur un thème, avec parfois des titres de périodiques.
- ***Sites Internet spécialisés :*** on peut citer entre autres :

- www.webdopresse.ch : site qui référence la majorité des titres disponibles sur le marché et ceci dans le monde entier. Possibilité de trier par langue, par pays. Indications de périodicité. Accès direct aux revues en ligne. Pas d'analyse.
- www.pressedefrance.com : site qui référence l'ensemble de la presse française. Possibilité d'avoir accès aux nouveautés (rubrique « numéros un »). Permet de contacter directement l'éditeur (pratique pour les demandes de spécimen). Classement par thème. Photos avec présentation générale + accès aux sommaires...
- www.info-presse.fr : site qui référence un grand nombre de titres de la presse française, y compris la presse spécialisée. Comme sur le site presse-de-France, une rubrique nouveautés permet de connaître les nouvelles revues qui sortent sur le marché. Ces deux sites sont assez complémentaires.
- www.giga-presse.com : classement thématique des revues en ligne avec descriptif. 800 journaux francophones + journaux internationaux et références en kiosque, avec le lien correspondant. Peut-être intéressant pour aider à sélectionner des titres en ligne en complément des titres papiers.
- www.indexpresse.fr : organisme qui produit des bases de données, de dépouillement d'articles de périodiques tels que Références ou Généralis. Ces bases de données portent sur des titres fréquemment présents en bibliothèque.

- **Analyse par grands domaines d'acquisition** : pour la constitution des fonds de périodiques dans les médiathèques, chaque spécialiste de chaque grand domaine d'acquisition analyse les périodiques correspondant à son domaine d'acquisition. Des statistiques d'analyse sont éditées régulièrement dans chaque médiathèque, afin de pouvoir étudier l'impact des abonnements sur le public, et de définir un profil des usagers (très différents d'une médiathèque à l'autre) :
 - nombre de revues empruntées
 - titres les plus empruntés
 - revues qui ne sortent pas du tout...

Ces statistiques diverses viendront appuyer et compléter l'analyse réalisée par les spécialistes de chaque domaine, plus informelle, par exemple :

- état des collections
- commentaires des lecteurs

- **Enrichissement des collections :**
 - **Suggestions :** l'analyse des fonds doit permettre ainsi de réévaluer les fonds, et éventuellement de les enrichir, par la suggestion de titres plus appropriés au profil des usagers. Ces suggestions peuvent provenir des bibliothécaires qui ont étudié les usages et habitudes des lecteurs, ou découvert un nouveau titre incontournable dans la presse. Mais elles peuvent également émaner des usagers. Elles sont dans ce cas à étudier avec beaucoup d'attention et doivent systématiquement donner lieu à une réponse argumentée. Dans tous les cas, la politique documentaire du réseau des médiathèques doit être respectée.
 - **Spécimens :** d'autre part, avant de décider de s'abonner à une revue, on essaiera de se procurer un spécimen de celle-ci, en demandant un exemplaire gratuit à l'éditeur. Le spécimen servira à l'analyse de la revue
 - **Le choix définitif** des titres sera effectué en concertation avec tous les responsables de domaines d'acquisitions, et respectera la complémentarité des fonds.

D'une façon générale, il faut éviter de modifier trop souvent les abonnements de chaque médiathèque, ceci afin de fidéliser le public par la présence d'abonnements sur le long terme. Ainsi, les changements d'abonnements devront être effectués avec parcimonie et après une réflexion commune et justifiée.

4.2 - CONSERVATION ET DESHERBAGE

4.2.1. – Conservation

→ Conservation selon le type de périodiques

La durée de conservation de chaque titre doit tenir compte de plusieurs critères :

- **La place disponible :** le mobilier alloué aux collections de périodiques n'est pas le même partout. La collection mise à disposition du public ne peut donc être identique sur l'ensemble du réseau.
- **La périodicité du titre :** un quotidien sera nécessairement conservé moins longtemps qu'un trimestriel.
- **L'emprunt :** un titre très emprunté pourra être conservé sur une durée plus longue, pour pouvoir toujours avoir des numéros disponibles pour le public.
- **L'usure :** on évitera de laisser à disposition du public un numéro très abîmé si le titre n'a pas la vocation d'être conservé ou dépouillé. Cela dégraderait la collection.

- **L'obsolescence** : certains titres ne présentent aucun intérêt à être conservé longtemps (actualité, économie, informatique...)
- **Le dépouillement** : on s'efforcera de conserver dans son intégralité une collection dépouillée. Attention, certains sujets, même dépouillés, ne présentent plus aucun intérêt au-delà d'une certaine durée. D'où la nécessité, pour certains titres en tout cas, de désherber régulièrement une collection conservée en réserve.
- **La conservation par un autre établissement** : dans un fonctionnement en réseau, il est évident que chaque titre conservé ne le sera qu'à un seul endroit. Chaque médiathèque devra veiller, avant de désherber une collection, à vérifier l'intégralité de la collection sur le site de conservation, afin de remplacer les numéros manquants ou trop abîmés. Il est possible d'envisager à long terme une conservation partagée à plus grande échelle.

→ Plan de conservation

A partir de ces critères est établi un plan de conservation, adapté aux besoins et aux spécificités de chaque médiathèque. Il indique, mois par mois, les dates des numéros à éliminer de la collection ou à passer en réserve. Il indique également si la revue est conservée et dépouillée, avec le lieu de conservation et le nom de la personne chargée du dépouillement. Il indique également, pour les revues non conservées et non dépouillées, s'il existe en ligne des possibilités d'exploiter la collection (sommaires, index, revue en ligne complémentaire...)

Ce plan est régulièrement mis à jour, en fonction de l'évolution des abonnements, de l'ouverture des nouveaux équipements, et des nouveaux services qui en découlent.

4.2.2 - Désherbage et mise en réserve

→ Principes généraux

Le désherbage est l'application régulière du plan de conservation. Il permet à la collection de rester cohérente et en bon état, et donc aide à sa mise en valeur. Il est indispensable.

Ce sont les référents qui seront chargés de l'application du désherbage et de la mise en réserve. Le désherbage des périodiques devra être effectué en chaque début de mois en fonction du planning de passage à la déchetterie déterminé à l'avance.

→ Conservation matérielle

Les revues éliminées du catalogue seront donc stockées dans un endroit défini dans chaque médiathèque, avant les opérations de recyclage.

Les revues dépouillées seront archivées en réserve au moment du tri. Afin de permettre une conservation dans des conditions les meilleures qu'il soit, des boîtes d'archivage vont être mises à disposition des référents dans chaque médiathèque.